



# PROJET PEDAGOGIQUE



2025/2027

# ACCUEIL DE LOISIRS

N°d'habilitation *Périscolaire* : 0850683AP000124-E01

N°d'habilitation *ACM Enfance* : 0850683CL000124



# SOMMAIRE



## Dans ce sommaire :

✓ Cliquez sur titres pour vous diriger à la page correspondante

## Présentation des Services

*Préambule*

*Contexte*

*Public*

*Inscriptions / Réservations*

*Equipe Accueil de Loisirs*

*Capacité et Locaux d'accueil*

Orientations du projet E.J communal

Objectifs pédagogiques

Projets d'animations

Fonctionnement des Services

*Accueil Périscolaire*

*Centre de Loisirs*

Les activités

Evaluation

# Présentation des services

[TT](#)



## ➔ Préambule

Ce projet pédagogique concerne l'accueil de loisirs « Les 1000 pattes » regroupant un accueil périscolaire et un centre de loisirs. Il présente les objectifs pédagogiques, les projets d'animations et d'activités de l'année définies par l'équipe d'animation. Enfin, il présente l'organisation administrative permettant la mise en œuvre du projet.

| Activités                   | Publics concernés   | Fonctionnement             |              |
|-----------------------------|---|----------------------------|--------------|
|                             |   | Ouverture                  | Salariés     |
| <b>Accueil Périscolaire</b> | Enfants de 3 à 11 ans scolarisés aux écoles primaires de St Laurent / Sèvre | Année Scolaire             | 8 permanents |
|                             |   | Mercredi                   | 8 permanents |
| Vacances                    |   | 5 permanents + Saisonniers |              |
| Séjours                     |   | 1 permanent + Saisonniers  |              |
| <b>Centre de loisirs</b>    |   |                            |              |

## ➔ Contexte

L'accueil de loisirs « Les 1000 Pattes » situé au 12 rue Maréchal de Lattre de Tassigny dans la commune de Saint Laurent Sur Sèvre (85290) est à proximité des deux écoles de la commune (école publique Jean de la Fontaine et école privée Montfort), permettant ainsi les trajets à pied et en toute sécurité pour le service périscolaire notamment.

## ➔ Public

Les enfants fréquentant le service enfance doivent être obligatoirement scolarisés. En centre de Loisirs, le centre accueille des enfants de la commune mais également des extérieurs. Sont acceptés, les enfants âgés de 2 ½ ans à 11 ans jusqu'à leur entrée au collège.

## ➔ Inscription/Réservation

Toutes les modalités concernant les inscriptions / réservations sont à retrouver sur [le règlement intérieur des services E.J](#)

| Postes   | Fonctions   |
|--|---|
| <b>Un référent enfance</b>   | <p>L'animation et la gestion de l'équipe.<br/>La gestion financière, matérielle et administrative.<br/>Les relations avec les différents partenaires &amp; les familles<br/>La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires. Garant de la sécurité physique et affective des enfants.<br/>Garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et du programme d'activités qui en découlent.<br/>Rend compte de son travail auprès de sa hiérarchie.<br/>Participe aux réunions pour l'élaboration et le suivi de projets intercommunaux.<br/>Participe aux commissions du secteur enfance<br/>Elabore et diffuse les programmes d'activités et projets d'animations du secteur enfance<br/>En charge du développement des services et de sa qualité<br/>Participe aux recrutements de l'équipe d'animation<br/>Déclare et se tient informé sur la réglementation des différents accueils auprès de la DDCS 85</p> |
| <b>Deux référentes adjointes « périscolaire et extrascolaire »</b> | <p>Les relations avec les familles.<br/>La gestion des présences enfants.<br/>La mise en place des plannings d'animations<br/>Garante de la sécurité physique et affective des enfants. S'engage à mettre en œuvre le projet pédagogique.<br/>Participe aux réunions pour l'élaboration et le suivi de projets intercommunaux. Participe à l'animation et l'élaboration des projets d'activités de l'accueil de loisirs<br/>Participe à l'animation et la gestion d'équipe<br/>En charge du développement des services et de sa qualité<br/>Garant de l'inventaire et des achats selon les besoins</p>  |

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Une équipe d'animation permanente ou saisonnière</b></p> | <p>L'animation des différents moments de la journée. L'accueil des enfants.<br/>         La préparation des activités, leur mise en place, le rangement.<br/>         Garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant. Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.<br/>         S'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe.<br/>         Participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.</p> |
| <p><b>Des stagiaires BAFA</b></p>                              | <p>L'animation des différents moments de la journée. L'accueil des enfants.<br/>         La préparation des activités, leur mise en place, le rangement.<br/>         Garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant. Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.<br/>         S'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe.<br/>         Participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.</p> |
| <p><b>Des Stagiaires École</b></p>                             | <p>Participe à l'animation des différents moments de la journée (accueil des enfants, la préparation &amp; mise en place des activités, rangement.)<br/>         Garant de la sécurité physique et affective de chaque enfant.<br/>         Garant du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.<br/>         Découvre les différents services du secteur enfance (restaurant scolaire, périscolaire, mercredi)</p>   |



## ➔ Capacité et Locaux d'accueil



➔ **ENFANCE** : Selon la réglementation en vigueur, la structure enfance est autorisée à accueillir 127 enfants.

| Lieu   | Espace/salle                    | Utilisation  |
|--|---------------------------------|--|
| <b>Rez de chaussé</b><br>Capacité de 57 places | <b>Sas sécurisé</b>             | Sonnette à l'extérieur pour avertir les animateurs de l'arrivée d'une personne pour déverrouillage de la porte.  |
|  | <b>Hall</b>                     | Accueil des enfants à l'arrivée et au départ /Affichage des informations diverses  |
|  | <b>Bureaux</b>                  | Responsable & référents et adjoints de service   |
|  | <b>Salle animateur</b>          | Espace détente, photocopieuse, divers : matériel pédagogique, pharmacie, PAI...  |
|  | <b>Salle de sieste</b>          | Utilisation les mercredis et vacances scolaires (centre) après-midis pour les plus petits.   |
|  | <b>Salle MS/PS</b>              | Utilisation sur les temps d'accueil et temps libres (dînette, jeux de voitures, jeux de construction...)   |
|  | <b>Salle GS</b>                 | Utilisation sur les temps d'accueil animés et temps libres (dessins, jeux de société, coin lecture, ...)   |
|  | <b>Grande salle d'activités</b> | Utilisation sur les temps d'accueil animés et temps libres (dessins, jeux de société, coin lecture...) activités manuelles.  |
|  | <b>Kitchenette</b>              | Réserve pour l'ensemble du matériel de cuisine et des aliments.  |
|  | <b>Sanitaires</b>               | Comprennent 3 toilettes adaptés aux petits et 1 toilette pour les grands dont un adapté aux personnes en fauteuil roulant + 1 douche   |
| <b>Sous-sol</b><br>Capacité de 70 places       | <b>Salle Activités (2)</b>      | Utilisation sur les temps accueil matin et soir pour les enfants âgés de plus de 6 ans (jeux de société, bibliothèque, dessins, goûters...). Elle sert également de salle d'activités les mercredis et vacances scolaires. |
|  | <b>Local linge</b>              | Contient une machine à laver + sèche-linge   |
|  | <b>Sanitaires</b>               | Comprennent 5 toilettes pour les grands et 1 toilette adaptée au fauteuil roulant avec une douche.   |
|  | <b>Cuisine</b>                  | Réserve pour l'ensemble du matériel de cuisine et des aliments.<br>Confection de gâteaux ou autres en temps d'accueil.   |
| <b>Ecole JDF</b>                               | <b>Cour et Préaux</b>           | Partage des espaces pour jeux d'extérieurs et activités sportives  |
| <b>Extérieurs</b>                              | <b>Cabanons</b>                 | Lieu de stockage de matériel : trottinettes, petits vélos, karts, ballons...mixte avec l'école Jean de la Fontaine   |

# Orientations du projet E.J Laurentais



## **Axe 1 : Maintenir une offre d'activités diversifiée, cohérente et de qualité**

- Favoriser l'éveil des enfants dès leur plus jeune âge par la culture et le sport
- Soutenir les familles dans la parentalité
- Renforcer les passerelles entre les différentes disciplines
- Ouvrir de nouvelles perspectives pour les jeunes et favoriser leur intégration dans la vie active
- Sensibiliser aux enjeux de la santé

## **Axe 2 : Renforcer l'accessibilité aux services pour toutes et tous et sous toutes ses formes**

- Disposer de locaux adaptés
- Apporter des réponses aux besoins spécifiques (adaptation des services aux horaires atypiques, ...)
- Soutenir les familles les plus fragiles
- Inclure les jeunes en situation de handicap
- Faciliter l'accès aux services (co-voiturage, outils internet, ...)

## **Axe 3 : Renforcer le vivre ensemble, la citoyenneté et les solidarités**

- Favoriser la mixité des publics jeunes (sociale, sexe, âge) dans les associations
- Encourager l'engagement bénévole
- Accompagner les initiatives d'éducation à la citoyenneté
- Sensibiliser aux enjeux environnementaux
- Partager des activités intergénérationnelles

## **Axe 4 : Agir en étroite collaboration avec les familles, les associations et les acteurs de la communauté éducative**

- Être à l'écoute des nouveaux besoins
- Mutualiser, adapter et optimiser les moyens existants
- Favoriser la complémentarité des interventions entre les différents acteurs (communes, associations, intercommunalité, institutions)
- Soutenir les initiatives et la gestion associative
- Renforcer les outils de communication et de pilotage (PEDT, etc...)

# Objectifs pédagogiques



| Objectifs Généraux   | Objectifs opérationnels   |
|--|---|
| <b>Contribuer au bien-être de l'enfant</b>                 | A – Se faire plaisir et faire plaisir   |
|  | B – Développer la confiance en soi  |
|  | C – Permettre à l'enfant d'être à l'écoute de ses besoins et de ses envies                  |
|  | D – Respecter le rythme de l'enfant   |
|  | E – Adopter une attitude bienveillante et positive  |
| <b>Favoriser le vivre ensemble et l'ouverture d'esprit</b> | A – Développer le partage et favoriser l'entraide   |
|  | B – Respecter les règles de vie établies ensemble   |
|  | C – Accompagner à l'autonomisation  |
|  | D – Sensibiliser à la différence  |
|  | E – Développer l'apprentissage à la tolérance   |
|  | F – Développer des échanges intergénérationnels et/ou à l'étranger                          |
| <b>Éveiller la curiosité et favoriser la découverte</b>    | A – Encourager la pratique à des activités culturelles, artistiques, sportives              |
|  | B – Sensibiliser à la nature et à la biodiversité   |
|  | C – Favoriser les échanges de savoirs   |
|  | D – S'ouvrir aux autres & au monde qui nous entoure   |
|  | E – Développer l'imaginaire et l'esprit créatif   |
| <b>Développer la citoyenneté</b>                           | A – Tisser des liens avec les associations locales, les familles, les habitants...          |
|  | B – Sensibiliser les enfants aux enjeux liés à l'éducation (solidarité, droit de l'enfant,) |
|  | C – Intégrer la dimension éco-citoyenne et responsable                                      |

# Projets d'Animations

| Eveil au bien-être et à l'alimentation   | Nature et écocitoyenneté  | Vie locale et intergénérationnelle   | Solidarité et citoyenneté  | Promouvoir la culture, la science & le sport                                     | Vivre ensemble  | Créer du lien avec les familles   |
|--|---|--|--|--|---|---|
| ↓  | ↓   | ↓  | ↓  | ↓  | ↓   | ↓   |
| Valoriser et expérimenter le « fait maison »                                   | Promouvoir les activités autour de la nature et la biodiversité                   | Développer des projets avec la médiathèque   | Proposer aux enfants une aide aux devoirs après l'école                                | Développer des malles pédagogiques (type Montessori)                             | Sensibiliser les enfants à la différence                                | Accueillir et accompagner les nouvelles familles lors de l'inscription                  |
| Développer l'imaginaire et valoriser les créations des enfants                 | Développer et participer à des actions et des activités éco-responsables          | Rencontrer et échanger avec les associations, les commerçants locaux                               | Correspondre avec un autre accueil de loisirs/école dans le monde                      | Proposer des activités, des sorties à caractère éducatif, sportif et/ou culturel | Poursuivre les passerelles GS -CP/CE et CM - Studio 1020                | Diffuser des ZAP (photos), des vidéos des activités au centre de loisirs                |
| Aménager nos espaces afin de garantir la sécurité et le bien-être des enfants  | Animer et partager un jardin potager  | Participer et/ou organiser des animations sur des projets ou des événements sur la commune         | Rencontrer et échanger avec des associations et/ou des acteurs autour de la solidarité | Créer et/ou participer à des événements culturels, scientifiques et/ou sportifs  | Poursuivre l'intégration des enfants en situation d'handicap            | Créer des temps forts avec les familles pendant les vacances et en fin d'année scolaire |
| Créer et participer à des temps forts autour du bien-être et de l'alimentation | Donner une seconde vie aux emballages et produits du quotidien dans nos activités | Créer et participer à des animations avec la petite enfance, la jeunesse, les seniors et les Ehpad | Participer à des événements autour de la solidarité, des droits et des inégalités      |  | Développer l'entraide entre les enfants élémentaires et les maternelles | Faire visiter le centre / la périscolaire aux nouvelles familles                        |
| Limiter le gaspillage alimentaire  |   |  |  |  | Continuer notre travail autour de la politesse et l'écoute active       |   |

# Fonctionnement des Services



L'accueil de Loisirs « les 1000 Pattes » regroupe :

| ACCUEIL PERISCOLAIRE |  |
|----------------------|--|
| <b>EQUIPE</b>        | Les enfants sont encadrés par une équipe d'animation selon la réglementation en vigueur régie par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports<br>1 référent<br>1 référente adjointe « Périscolaire »<br>7 Animateur(rice)s                        |
| <b>OBJECTIFS</b>     | <ul style="list-style-type: none"><li>- Contribuer au bien-être de l'enfant</li><li>- Favoriser le vivre ensemble et l'ouverture d'esprit</li><li>- Éveiller la curiosité et favoriser la découverte</li><li>- Développer la citoyenneté</li></ul>                         |
| <b>ENJEUX</b>        | <ul style="list-style-type: none"><li>- Proposition d'activités ludiques et éducatives autour de thèmes (loisirs et bricolages...)</li><li>- Respecter le rythme des enfants</li><li>- Apprendre le respect de soi et des autres</li><li>- Accéder à l'autonomie</li></ul> |
| <b>HORAIRES</b>      | Matin : 7h00 à 9h00<br>Soir : 16h30 à 19h00  |
| <b>REPAS</b>         | Petit-déjeuner : possibilité de le prendre à l'accueil de loisirs avant 8h (sur demande)<br>Préparé et encadré par l'équipe d'animation<br>Goûter : préparé par le/la cuisinier(ère) du Restaurant Scolaire et encadré par les animateurs & servit entre 16h30 et 17h15    |

## CENTRE DE LOISIRS – Mercredis/Vacances Scolaires

|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>EQUIPE</b>  | Les enfants sont encadrés par une équipe d'animation selon la réglementation en vigueur définie par le SDJES  |   |
|  | 1 Référent<br>1 Référente Adjointe extra-scolaire<br>1 Animateur(rice) AVES<br>4 Animateur(rice)s permanentes ( <b>2 le mercredi</b> ) + stagiaire(s)<br>1 Animateur(rice) jeunesse ( <b>uniquement le mercredi</b> )   |   |
| <b>OBJECTIFS</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer au bien-être de l'enfant</li> <li>- Favoriser le vivre ensemble et l'ouverture d'esprit</li> <li>- Éveiller la curiosité et favoriser la découverte</li> <li>- Développer la citoyenneté</li> </ul>   |   |
| <b>ENJEUX</b>  | Proposition d'activités ludiques et éducatives autour de thèmes ( <i>culture, environnement, sport, citoyenneté et loisirs ...</i> ) favorisant la découverte, l'épanouissement et la tolérance.  |   |
| <b>HORAIRES</b>  | <b>6/11 ans</b>   | <b>3/5 ans</b>  |
|  | <b>7h-9h</b> : Accueil matin avec un animateur, <i>possibilité de prendre un petit déjeuner (sur demande)</i>   |   |
|  | <b>9h-9h45</b> : jeux libres encadrés   |   |
|  | <b>9h45-10h</b> : Rangement et présentation de la journée   |   |
|  | <b>10h-12h</b> : Activité et rangement  | <b>10h-12h</b> : Activité et rangement                                  |
|  | <b>12h-13h15</b> : Repas  |   |
|  | <b>13h15-14h30</b> : Temps calmes et jeux libres  | <b>13h15-14h45</b> : Temps de sieste ou temps calmes/jeux libres        |
|  | <b>14h30-16h15</b> : Activités et rangement   | <b>14h45-16h</b> : Activités (échelonnées suivant le réveil des petits) |
|  | <b>16h15-17h</b> : Goûter et jeux libres  |   |
|  | <b>17h-17h15</b> : Rassemblement des deux groupes & départ échelonné  |   |
| <b>17h15-19h</b> : Accueil soir (fermeture du centre par un animateur) |   |   |
| <b>REPAS</b>   | Ils sont pris au restaurant scolaire (à proximité du centre)<br>Le/la cuisinier(ère) prépare l'ensemble des repas des mercredis et vacances, y compris les goûters et les pique-niques  |   |
| <b>ORGANISATION</b>  | Répartition par tranche d'âge. Un groupe de 3/5 ans (les <b>mini-pattes</b> ), un groupe de 6/8 ans (les <b>maxi-pattes</b> ) et un groupe 9/11 <b>les XXL</b> afin de respecter leur rythme et avoir une activité adaptée à leur capacité.<br>Pour chaque tranche d'âge, un animateur référent est en place.<br>Durant les vacances scolaires le groupe des 6/11 ans est rassemblé, excepté lors de regroupements XXL sur certaines journées ou ½ journées à thème. Les activités XXL sont annoncées sur la plaquette des vacances.<br>Pour les enfants en situation de handicap, l'équipe d'animation reste vigilante à adapter l'ensemble des animations et propose un suivi particulier avec la famille par l'intermédiaire de l'animatrice AVES. |   |



# Les activités



Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre d'une part, aux objectifs pédagogiques fixés & d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines & financières. Elles doivent impérativement répondre aux envies et rythmes des enfants.

Etant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activité proposé au centre de loisirs pourra être large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels ou bénévoles au service du projet et ainsi pouvoir le mener sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'équipe d'animation disposera de fiches actions qui permettront de définir le but recherché et d'organiser de manière très précise l'activité en question. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe. Pour sa diffusion, en version numérique - mail ou portail familles et autres supports mais également affichages bâtiments.

Les animateurs organisent des moments d'échanges avec les enfants pour récolter leurs envies (ex : fais ce qu'il te plait). Il y a donc des temps d'activités négociables et d'autres pour des raisons techniques, de sécurité, météorologique ou d'encadrement, ne le seront pas. Les activités doivent permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer.

# Evaluation



Des évaluations faites régulièrement ont pour but d'effectuer des réajustements sur les projets d'animations selon des critères précis :

## ⇒ QUOTIDIENNE

⇒ **Evaluation par les enfants** : Les animateurs et les enfants réalisent des bilans en fin d'activité ou de journée, en s'appuyant sur plusieurs techniques d'animation :

- 1- Débat mouvant : créer 2 zones « j'ai aimé – Je n'ai pas aimé », les enfants se positionnent sur une des zones, un échange oral se fait entre eux et les enfants peuvent à tout moment changer de zone.
- 2- J'ai aimé (pouce levé), je n'ai pas aimé (pouce baissé) à laquelle s'ajoute un court échange oral avec le groupe d'enfants.

## ⇒ **Evaluation par l'équipe d'animateurs (trices) :**

Lors des réunions d'animation, nous débutons celles-ci par un temps de régulation sur le contenu des activités réalisées, son évaluation et la vie du centre en général (retour sur nos pratiques, soucis rencontrés, événements particuliers...). Ceci permet de s'accorder en équipe sur notre organisation générale.

## ⇒ TRIMESTRIELLE

### ⇒ **Evaluation des projets réalisés ou en cours :**

**Les critères d'évaluations sont :**

1. Le projet a-t-il eu lieu ?
2. Quel était l'impact sur les enfants ?
3. Combien de partenaires ont été associés aux projets ?
4. Quelle suite sera menée à ce projet ?
5. Avons-nous pris plaisir ?
6. Etc...

C'est aussi lors de ces temps d'évaluation que nous déterminons les projets à venir pour le semestre.

## ➔ ANNUELLE

➔ **Evaluation du projet pédagogique en fin d'année scolaire** : La dernière partie de l'évaluation se veut plus générale et est réalisée en fin d'année scolaire. Elle se veut plus ludique, chaque participant fait remonter le ou les projets qui ont marqués son année. Ce bilan nous permet de prendre du recul sur l'année écoulée et ainsi se rendre compte du travail réalisé.

Les critères d'évaluation sont :

- 1- Nombre de partenariats créés avec les associations locales, les habitants et/ou les intervenants ?
- 2- Nombre de projets et actions menés sur l'année ?
- 3- Nombre d'activités réalisées ?
- 4- Quel a été l'impact sur les enfants ?
- 5- Avons-nous répondu aux objectifs pédagogiques ?
- 6- Avons-nous pris du plaisir ?
- 7- ETC...

Ces démarches ont pour but d'améliorer la qualité du travail de l'équipe auprès des enfants et de réajuster notre pratique professionnelle...

